

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture  
0413311656

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Adhésions et cotisations du Département à divers organismes culturels - rapport n°2**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental adhère à divers organismes culturels dans l'optique de :

- participer à des réseaux professionnels et favoriser la mise en place de réseaux culturels intégrant des élus et personnels issus des collectivités territoriales,
- prendre part à une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales,
- favoriser le dialogue et la réflexion commune avec les acteurs culturels,
- valoriser les politiques et l'aménagement culturels des territoires départementaux.

L'objectif est donc de bénéficier d'outils fédérateurs et de développement d'un réseau de compétences et d'échanges en lien avec les aspects scientifiques développés par les établissements culturels départementaux.

Ainsi il est proposé :

- les adhésions du Conseil départemental ( Musée départemental Arles antique) aux organismes listés ci-dessous :
  - o réseau Cap sur le Rhône,
  - o CPIE Rhône - Pays d'Arles,
  - o Pôle Industries Culturelles et Patrimoines
- le versement des cotisations correspondantes,
- l'autorisation pour Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant de signer la convention et les bons d'adhésion correspondants.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL